

SEANCE DU 24 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 Mars à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 16

Date de la convocation : 17 mars 2025

Présents : MUSARD Jean-Paul - DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre - LETONDAL Vincent
CHARDON Patrick - VAUDAUX Célia - BOSSON Jean-François - GUIBERTI Frédéric – DETRAZ
Laurent - COSTAZ Jean-Paul - SAILLET Patrick - BRON Marc - ROCH Jacqueline - VILLARET
Bernard - Martine NOVEL - Julie VERDAN.

Absent : 1

- BAUD-GRASSET Joël

Absents excusés : 7

- SCHERRER Fabienne
- VANDERMALIERE Gilles
- BOGILLOT Emmanuel
- DESBIOLLES Laurent
- VAUDAUX Séverine
- NAMBRIDE Christian
- BONNET Pierre

Pouvoirs :

- SCHERRER Fabienne donne pouvoir à SAILLET Patrick.
- VANDERMALIERE Gilles donne pouvoir à GUIBERTI Frédéric.
- BOGILLOT Emmanuel donne pouvoir à VERDAN Julie
- BONNET Pierre donne pouvoir à LETONDAL Vincent.
- DESBIOLLES Laurent donne pouvoir à CHAUTEMPS Pierre

Secrétaire de séance : BOSSON Jean-François.

N°202503_01

OBJET : Projets retenus dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissements.

Monsieur le Président rappelle aux élus communautaires qu'une étude prospective et rétrospective des finances de la Communauté de Communes a été commandée afin de connaître les capacités d'investissements de la structure compte tenu des nombreux projets qui ont été listés.

Vu la présentation de Madame DELORMES en réunion de Conseil Communautaire,

Vu les différents scénarii qui ont été présentés,

Considérant que l'ensemble des projets de la Communauté de Communes ne pourront pas être réalisés et devront pour la plupart être lissés dans le temps, reportés ou tout simplement abandonnés,

Monsieur le Président demande aux élus du Conseil Communautaire de se prononcer sur les quatre options proposées à savoir :

- Option 1 : ne pas réaliser l'école maternelle de Villard
- Option 2 : ne pas réaliser la réhabilitation du gymnase, le réseau de chaleur ainsi que les travaux qui sont liés.
- Option 3 ne pas réaliser l'espace sportif polyvalent
- Option 4 : réaliser l'ensemble des projets.

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- 17 voix pour retenir l'option 1
- 4 voix pour retenir l'option 2

VALIDE l'option 1 , à savoir la non réalisation du groupe scolaire sur la commune de Villard dans l'immédiat.

AUTORISE le Président à signer tous les documents administratifs, contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Jean-François **BOSSON**



Le Président
Jean-Paul **MUSARD**

